

n° 17
Octobre
2013

Vivre Saint-Drézéry

Informations Municipales



*Forum des Associations,
une nouvelle version*



INFOS UTILES

Retrouvez l'actualité, les moments forts, les informations pratiques sur le site officiel de la commune

<http://www.saintdrezy.fr>

Mairie - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DREZÉRY - Fax : 04 67 86 69 58

Courriel : mairie.saint.drezy@wanadoo.fr

Accueil

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf le mercredi après-midi.

Secrétariat : 04 67 86 90 87

Urbanisme : 04 67 55 87 96 - *Fermé le mardi*

Police Municipale : 04 67 55 87 92

Service Jeunesse et Sport : 04 67 55 87 95

ASTREINTE en cas d'urgence : En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, vous pouvez joindre un élu de permanence au 06 62 87 63 84.

Permanences de Mme le Maire et des Adjointes

Jackie Galabrun-Boulbes, Maire

Loïc Le Blevec, 1^{er} adjoint, *urbanisme, développement durable et environnement*

Anne Aubry, adjointe *vie associative, fêtes et cérémonies, petite enfance, centre communal d'action sociale*

Olivier Binet, adjoint *écoles, jeunesse et communication*

Anne-Gaël Vacheret, adjointe *aux finances et handicap*

Jean-Philippe Dacheux, adjoint *voirie, patrimoine communal, entreprises*

reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil de la mairie au **04 67 86 90 87**

Services divers

LA POSTE : Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h. Mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Départ du courrier à 10h du lundi au samedi.

La Maison d'Agglomération de Castries : Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Mardi à vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Samedi de 9h à 12h. Tél. 04 67 04 51 83.

Médiathèque Françoise Giroud Castries : 15, av. Cave Coopérative - Tél. 04 67 10 43 80

Gendarmerie de Castries : 04 67 70 03 31 / 17

Pompiers : 18 - **Samu** : 15 ou **Samu Social** : 115

Hérault Transport : 04 34 888 999 - **TAM** : 04 67 22 87 87

Pharmacie de garde : site de l'ARS - **Chirurgien-dentiste de garde** : 04 67 73 95 76

Collecte des ordures ménagères

- **Déchets ménagers résiduels** : bac gris, lundi et vendredi matin et mercredi et samedi matin dans le vieux village.

- **Déchets recyclables** : bac jaune, mercredi matin.

- **Biodéchets** : bac orange, mardi matin. Renseignements, n° vert : 0 800 88 11 77.

Encombrants : 04 67 04 51 83, sur rendez-vous, une date d'enlèvement vous sera communiquée.

DÉCHETTERIES Beaulieu : Tél. 04 67 54 13 16 Ouvert du lundi au samedi de 14 h à 18 h - Vend. et Sam. de 9 h à 12 h - Dimanche de 9 h à 12 h 30 - **Saint-Brès** : Tél. 04 67 03 48 43. *Pour plus de détails et les horaires, voir sur le site www.saintdrezy.fr*

**Som
mai
re**

Infos utiles 2

Édito 3

Conseils municipaux . 4-8

École/Jeunesse 9-11

Vie du village 12-17

Pleins feux 18-19

Urbanisme 20

Réalizations 21-25

Intercommunalité .. 26-27

Le carnet 27

Édito

Une rentrée sous le signe du changement...

Après un été bien rempli, nous voilà rentrés maintenant dans une nouvelle année scolaire pleine de changements.

Changement : le forum des associations qui s'est déroulé le vendredi en nocturne avec une forte participation des associations et des saint-drézériens, sans oublier l'engagement des bénévoles du CCFF, et de la bibliothèque...

Changement : l'accueil des nouveaux arrivants qui a débuté par une balade en fin de journée dans les rues du village et un apéritif de bienvenue dans le parc.

Changement : des rythmes scolaires avec le passage à 4 jours et demi pour une meilleure chance de réussite de nos enfants et la création d'un centre aéré le mercredi après-midi permettant l'accès à de nombreuses activités.

Changement : dans le parc avec le sculpteur Michel Chevray perché sur son cèdre pour réaliser une sculpture faite de bourgeons, de feuilles et d'insectes.

Changement : pour l'école de musique avec de nouvelles salles insonorisées au sein de la nouvelle maison des associations, rue de la République.

Changement : avec la réouverture de l'Allée de la Liberté, dans un premier temps aux piétons et bientôt aux véhicules.

Je vous souhaite à tous une rentrée riche et pleine de vitalité.

Le Maire



CONSEIL MUNICIPAL

*Le conseil
municipal vous
informe des
décisions prises
pour la
commune*

15 juillet 2013

Présents : 13 - Votants : 15 - Procurations : 2 - Absents excusés : 2

L'ensemble des points a été voté à l'unanimité et le conseil donne pouvoir à Mme le Maire pour signer tout document relatif à ces affaires.

• Compte-rendu des décisions du Maire

Décision n°2013-03 – Bail à usage d'habitation – Appartement 2 sis 1 rue du Parc
Mme le Maire est autorisée à signer le bail de location de l'appartement n°2 sis 1 rue du parc pour un loyer de 770 euros par mois à compter du 1^{er} juin 2013.

Décision n°2013-04 – Bail à usage d'habitation – Appartement 1 sis 1 rue du Parc
Mme le Maire est autorisée à signer le bail de location de l'appartement n°1 sis 1 rue du parc pour un loyer de 740 euros par mois à compter du 1^{er} juillet 2013.

Décision n°2013-05 – Bail à usage d'habitation – Appartement 3 sis 1 rue du Parc
Mme le Maire est autorisée à signer le bail de location de l'appartement n°3 sis 1 rue du parc pour un loyer de 730 euros par mois à compter du 1^{er} juillet 2013.

• Z.A.C « Les Mazes » – Approbation du projet de traité cadre de concession d'aménagement. Validation du dossier de consultation pour la procédure de mise en concurrence pour le choix de l'Aménageur.

Le Conseil, approuve le projet de traité cadre de concession d'aménagement pour la ZAC « Les Mazes » ; dit que le dossier de consultation des aménageurs sera composé des pièces suivantes :

- le règlement de consultation approuvé le 27 mai 2013,
 - le projet de dossier de création de la ZAC des « Mazes » comprenant l'étude d'impact et l'avis de la DREAL,
 - le projet de traité cadre de concession d'aménagement,
 - extraits du PLU arrêté concernant le secteur,
 - projet de programme des équipements publics à réaliser et modalités de financement.
- Ce dossier sera adressé aux aménageurs à l'issue de la clôture de la réception des candidatures mi-août.

• Avis sur le Programme Local de l'Habitat 2013-2018 de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

En prenant en compte la réalité du territoire de notre commune, le conseil municipal émet un **avis défavorable** sur le projet de PLH élaboré par Montpellier Agglomération, pour la période 2013-2018. Le conseil aurait souhaité que les communes rurales bénéficient de modulations pour la densité et les taux de logements aidés.

• Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de St-Jean-de-Cornies

Le conseil municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable au projet de PLU arrêté par la commune de St-Jean-de Cornies le 15 avril 2013.

• Demande de subventions au Conseil Général « Embellissement et mise en valeur du cœur du village »

Le conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil Général de l'Hérault pour l'embellissement et la mise en valeur de l'Hôtel de Ville, de la place Cambacérès et du parc du château.

*Le dossier
de consultation
des aménageurs
est prêt*

*Mise en valeur
de notre coeur
de village*

CONSEIL MUNICIPAL

• **Marché de travaux « Réalisation d'une bibliothèque et de trois logements » : avenants**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés :

- **Lot n°2 - Gros œuvre** - Attributaire : SARL Fournier Jean Rénovation.

Marché initial du 2 mai 2012 - montant : 138 087,57 € HT - Avenant n° 2 - montant : 9 056,80 € HT => Nouveau montant du marché : 157 837,03 € HT

Objet : réalisation de travaux supplémentaires tels que création de fenêtres, réalisation arase, réalisation murs pierres apparentes...

- **Lot n°4 - Cloison Doublage Faux plafonds** - Attributaire : SARL CPI

Marché initial du 2 mai 2012 - montant : 57 378,14 € HT - Avenant n° 2 - montant : 1 607,55 € HT => Nouveau montant du marché : 60 853,94 € HT

Objet : réalisation des cloisons des placards techniques (logements et bibliothèque) et la réalisation de faux plafonds complémentaires (kitchenette, WC, WC PMR).

- **Lot n°8 - Électricité** - Attributaire : Amnis

Marché initial du 2 mai 2012 - montant : 27 800 € HT - Avenant n° 1 - montant : 2 585 € HT => Nouveau montant du marché : 30 385 € HT

Objet : alarme incendie, sirène (1 553 € HT), logements 2 et 3 - points lumineux ou prises supplémentaires (1 032 € HT).

• **Convention avec la crèche associative « Les Petites Canailles » de Sussargues**

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention avec la crèche associative « Les Petites Canailles » pour le financement de places de crèches par la commune.

• **Convention de dématérialisation des procédures de marchés publics**

Le conseil municipal autorise la signature de la convention de mise à disposition de services entre la commune et la Communauté d'Agglomération de Montpelier pour la dématérialisation des procédures de marchés publics.

• **Modifications du tableau des effectifs**

Le conseil municipal valide les modifications du tableau des effectifs qui lui est présenté :

- évolution de 3 emplois à temps non complet vers 3 emplois à temps complet,
- un temps de travail à temps non complet au 1^{er} septembre 2013.

• **Admission en non valeur de titres de recettes de l'année 2011 pour un montant de 68,19 €**

Le conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

- n° 95 / 2011, CANTINE/ALAE : 60,51 €
- n°143 / 2011, CANTINE/ALAE : 7,68 €

Le montant total de ces titres de recettes s'élève à 68,19 euros et que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

• **Subvention 2013 au Rugby Club de Jacou**

Une subvention de 300 € pour son fonctionnement pour l'année 2013.

La bibliothèque avance...

Un partenariat avec la crèche de Sussargues

Subvention 2013

CONSEIL MUNICIPAL

Subventions aux associations

• Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage - Voyage à Bagnara 2013

Une subvention exceptionnelle de 400 € dans le cadre de l'échange avec les italiens qui s'est déroulé en juin dernier.

• Subvention exceptionnelle Association Les Résonances

Une subvention exceptionnelle de 350 € dans le cadre du week-end culturel de mai dernier.

• Subvention exceptionnelle Association Unistyle

Une subvention exceptionnelle de 80 € pour la mise du concours de boules du 14 juillet 2013.

• Motion de soutien pour les otages d'Arlit

Le conseil municipal s'associe à la mobilisation pour la libération de Thierry DOL, Marc FERET, Daniel LARRIBE et Pierre LEGRAND.

30 septembre 2013

Présents : 13 Votants : 16 ; Procurations : 3 ; Absent excusé : 1

L'ensemble des points a été voté à l'unanimité et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer tout document relatif à ces affaires.

• Service Jeunesse et sports

– Activités Toussaint 2013 – Tarification

Le conseil municipal approuve le programme des activités et les tarifs pour les vacances de Toussaint 2013 du service jeunesse, qui propose toujours des activités appréciées des enfants et des adolescents.

– ALAE et TAPS au 1^{er} septembre 2013 – Tarification

Le conseil municipal valide l'actualisation des horaires et des tarifs de l'ALAE, des TAPS et de la cantine à partir du 1^{er} septembre 2013.

Du lundi au vendredi :

- tarif A.L.A.E. du matin de 7h30 à 9h : 0,75 € avec un tarif à 0,65 € pour les familles ne payant pas d'impôts sur le revenu

- tarif cantine : 2,99 €

- tarif A.L.A.E. du midi de 12h à 13h45 : 0,85 € avec un tarif à 0,75 € pour les familles ne payant pas d'impôts sur le revenu

- tarif TAPS et ALAE du soir de 16h à 18h30 : 0,75 € avec un tarif à 0,65 € pour les familles ne payant pas d'impôts sur le revenu

– Activités ALSH et garderie du mercredi – Tarification

Le conseil municipal valide la création de ces deux modes de garde et de leurs tarifs le mercredi après midi :

- pour les maternelles de 3 à 5 ans, d'une garderie pour moins de 7 enfants. En raison du nombre limité de places, la priorité est donnée aux familles dont les deux parents travaillent. Le tarif est de 10 euros par enfant.

- pour les primaires de 6 à 11 ans, un ALSH primaire. Le tarif est de 10 euros par enfant, avec un tarif à 8 euros pour les familles ne payant pas d'impôts sur le revenu, comme pour les autres matins.

Les prix restent stables

CONSEIL MUNICIPAL

• Subventions exceptionnelles au Club taurin - Impression programme et location d'arènes

Les subventions exceptionnelles suivantes ont été octroyées pour la fête votive 2013 : 500 euros pour l'impression du programme de la fête et 850 euros pour la location d'arènes.

• Subvention exceptionnelle au Foyer Rural – Don de livres

Dans le cadre de la création de la bibliothèque municipale, des contacts ont été pris avec le Foyer Rural qui gère une bibliothèque associative depuis de nombreuses années. Le Foyer Rural ayant fait un don de 500 livres, le conseil municipal décide d'octroyer au Foyer Rural une subvention exceptionnelle à hauteur de 250 euros.

• Marché de travaux Allée de la Liberté : avenants lots 1 et 2

Le conseil municipal décide de conclure les avenants ci-après détaillés :

- Lot n°1 - Voirie - Réseaux humides - Plantations

Attributaire : COLAS Midi Méditerranée

Marché initial du 22 octobre 2012 - montant : 474 990,52 € HT

Avenant n° 1 - montant : 10 000,08 € HT

Nouveau montant du marché : 484 990,60 € HT

Objet : modification / adaptation du réseau pluvial en fonction des réseaux existants, remplacement des bordures préfabriquées par des bordures coulées en place, reprise du réseau d'arrosage du stade, soubassement pierre calvaire, repose clôture et pare-ballons.

- Lot n°2 - Réseaux secs

Attributaire : CITEOS

Marché initial du 22 octobre 2012 - montant : 94 910,00 € HT

Avenant n° 1 - montant : - 28 265,00 € HT

Nouveau montant du marché : 60 853,94 € HT

Objet : suppression des travaux Basse Tension réalisés directement par le concessionnaire EDF, préparation du génie civil et pose du disjoncteur du tarif jaune.

• Marché de travaux de la bibliothèque : avenants lots 1, 8 et 10

Le conseil municipal décide de conclure les avenants ci-après détaillés :

- Lot n°1- Démolition

Attributaire : entreprise Horizon BTP

Marché initial du 2 mai 2012 - montant : 22 362,99 € HT

Avenant n° 2 - montant : 2 475,94 € HT

Nouveau montant du marché : 27 678,93 € HT

Objet : démolitions complémentaires, démolition due aux terrassements complémentaires, modification de la mise en œuvre des fondations, faux plafonds.

- Lot n°8 - Électricité

Attributaire : Amnis

Marché initial du 2 mai 2012 - montant : 27 800 € HT

Avenant n° 2 - montant : 3 895 € HT

Nouveau montant du marché : 34 280 € HT

Objet : modification du système d'éclairage et prises complémentaires.

- Lot n°10 - Sols souples

Attributaire : Atelier du sol

Marché initial du 2 mai 2012 - montant : 11 591,72 € HT

Avenant n° 1 - montant : 418,84 € HT

Subventions exceptionnelles

Avenants au marché de travaux

CONSEIL MUNICIPAL

*Simple
modifications
d'inscriptions
budgétaires*

*Bibliothèque
municipale,
l'ouverture se
prépare*

*La Croix de la
Mission
replacée après
restauration*

Nouveau montant du marché : 12 010,56 € HT

Objet : mise en œuvre de sol souple en dalle sur le palier commun des logements.

• Budget Primitif 2013 - Décision modificative n°2

Il s'agit de prendre en compte des modifications d'inscriptions budgétaires tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de 15 506 euros en fonctionnement et 72 179 euros en investissement. Le conseil municipal adopte la décision modificative n°2 au budget primitif 2013 telle que présentée.

• Acquisition de la parcelle AH 291

Le conseil municipal accepte la cession de la parcelle AH 291 de 3138 m² pour un montant de 94 140 €, et autorise Mme le Maire à signer tout acte relatif à ce transfert de propriété.

• Bibliothèque Municipale - Autorisation de désherbage dans la bibliothèque

Mme le Maire propose de définir une politique de régulation des collections de la Bibliothèque municipale et d'en définir les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la Bibliothèque municipale.

• Bibliothèque Municipale - Frais de déplacement des volontaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité valide les modalités de remboursement des frais de déplacement des volontaires de la bibliothèque selon certaines conditions.

• Partenariat avec la CUMA du Bérange – Locaux Services Techniques

Le conseil municipal valide les compléments apportés au bail à construction avec la CUMA du Bérange sur la parcelle AI 44, et autorise Mme le Maire à signer le contrat de location avec la CUMA, ses éventuelles modifications et tout document relatif à cette affaire.

• Déplacement de la Croix de la Mission – Avenue de la Méditerranée

Suite aux travaux d'aménagement de l'Allée de la Liberté, Mme le Maire informe les membres du conseil municipal du déplacement de la croix de la Mission. Après l'acquisition pour l'euro symbolique auprès de l'évêché de Montpellier de la parcelle sur laquelle la croix était érigée, la commune a fait procéder à son démontage. Dans le socle de la croix, il été retrouvé, le 11 juillet 2013, une bouteille de vin vide et une ampoule contenant des documents. Les documents retrouvés permettent de confirmer que la croix a été installée en 1912. Le mercredi 11 septembre 2013, avant la remontée du socle de la croix sur son nouvel emplacement, des objets ont été déposés par le syndicat des vins de Saint-Drézéry et la commune sous le calvaire afin de répéter ce qui avait été fait par les anciens lors de l'installation de la croix au début du 20^e siècle. Ce mercredi 18 septembre 2013, la croix de la Mission, restaurée et repeinte, a été reposée sur le calvaire.

**Depuis le 2 septembre 2013,
pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur vous pouvez :**

- consulter le site de l'ARS www.ars.languedocroussillon.sante.fr
- prendre contact avec le **commissariat** ou la **gendarmerie** le plus proche de votre domicile.

ÉCOLE / JEUNESSE

Beaucoup d'activités pour débiter les vacances avec un mois de juillet très actif. Le thème des activités du centre de loisirs était basé sur les 4 éléments et chaque semaine était agrémentée d'une sortie : la plage, la spéléologie, les cerfs-volants, la visite d'une caserne de pompiers...

Un groupe est également parti pour un séjour pleine nature dans les gorges de l'Hérault afin de s'adonner à différentes activités comme l'escalade, la via ferrata, le canoë...

Les plus grands quant à eux ont vécu des sensations fortes en découvrant le wake-board, une nouvelle discipline proposée cette année, sans oublier les animations qu'ils ne veulent jamais manquer comme le



*Un été 2013
sous le signe de
la découverte*



Nos jeunes ados devant l'entrée de la mairie de Bagnara

premier contact avec eux qui sera le début d'une longue amitié. Nous tenons ici à remercier les comités de jumelage de Saint-Drézéry et Bagnara, la municipalité de Bagnara et plus particulièrement Massimo et sa fille qui se sont impliqués dans ce voyage. L'été passé, place aux vacances de la Toussaint avec toujours plein d'activités proposées.

paintball, la sortie à Aqualand, le cinéma, le laser game...

A la fin du mois direction l'Italie pour le traditionnel camp ados. Nos jeunes sont partis à Bagnara di Romagna, le village jumelé avec la commune afin de visiter les richesses de la région, mais aussi rencontrer les jeunes italiens et ainsi créer un

*avec en point
d'orgue un
voyage en Italie*



Les gentils organisateurs italiens et français



Sandrine Barre nous a quittés accidentellement et rapidement après de nombreuses années passées à l'école élémentaire. Nous conserverons une image joyeuse, volontaire, toujours à l'écoute, une institutrice appréciée par les enfants et tous ceux qui la côtoyaient. En dehors de sa classe, Sandrine savait mobiliser, échanger, communiquer et c'était un réel plaisir de travailler ensemble. Nous avons une pensée émue pour sa famille à qui nous présentons à nouveau nos sincères condoléances.

ÉCOLE / JEUNESSE

L'organisation des temps péri-scolaires

Pour cette nouvelle rentrée, avec la réforme des rythmes scolaires, les cours se terminent plus tôt et à 16h la municipalité a mis en place les Temps d'Activités Péri-Scolaires (TAPS).

Après 15 minutes de détente, des activités de 45 minutes sont proposées aux enfants par cycle (changement des activités entre deux périodes de vacances). Elles donnent la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités autour des thématiques sportives, culturelles, artistiques, solidaires et l'aide aux devoirs. Les inscriptions se font d'une semaine sur l'autre, cela permet d'avoir une globalité des effectifs dans le but d'avoir le meilleur fonctionnement possible.

Afin d'assurer des activités de qualité, le service jeunesse s'est élargi avec l'arrivée d'Angélique. Professeur de théâtre, elle proposera des ateliers mais aussi des animations tout au long de ce temps d'accueil. Elle sera également directrice du centre de loisirs le mercredi et pendant quelques périodes de vacances.

En élémentaire, avec Tony, Xavier, Lydie, Angélique et Cathy les enfants ont pu déjà s'initier à différents sports comme le hockey, le handball ou la thèque, mais aussi s'appliquer lors d'activités manuelles ou dans des jeux aménagés pour eux.

Une étude est aussi proposée chaque jour et encadrée par un enseignant de l'école élémentaire.

Il est aussi possible d'être en « temps libre », pour les enfants souhaitant se détendre tranquillement après leur journée de classe...

Les maternelles quant à eux ont travaillé autour du conte, du chant ainsi que des marionnettes avec Françoise, Claire et Martine leurs ATSEM présentes tout au long de la journée.

Des associations du village vont se joindre à toutes ces activités à partir du mois de novembre. Elles permettront de faire découvrir aux petits comme aux grands le tennis, la danse, les travaux d'aiguilles ou le théâtre qui seront entre autres au programme tout au long de l'année. Nous les remercions du temps qu'elles accorderont à tous les enfants.

L'agglomération de Montpellier de son côté a mis à la disposition du village des intervenants extérieurs. Les maternelles pourront bénéficier d'éveil musical dispensé par la compagnie Solfami et les primaires d'initiation au cirque par la troupe Zépétra.

Afin de mener à bien toutes ces actions, la commune élabore un Projet Educatif Du Territoire (PEDT). Celui-ci a pour but de faire travailler ensemble tous les acteurs concernés par l'organisation de la journée de l'enfant. Un comité de pilotage a été mis en place avec les directeurs d'école, la commission jeunesse, les délégués de parents d'élèves, les associations. Une première réunion s'est déjà déroulée courant septembre afin de discuter des orientations à donner à ce projet.



Les associations y participent

Démarrage du PEDT

Rythmes Scolaires

Le 16 octobre après-midi, à l'Hôtel d'Agglomération, la commune de Saint-Drézéry était conviée à une table ronde sur le thème : « *Quelle organisation, quelles offres avez-vous adoptées, qu'avez-vous retiré de votre expérience 2013, quels conseils, idées donneriez-vous pour 2014 ?* ». Sa participation a été sollicitée afin que les communes qui se sont lancées en 2013 puissent faire part de leurs expériences et de leurs témoignages à celles qui adopteront la réforme en 2014.

ÉCOLE / JEUNESSE

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le centre de loisirs de Saint-Drézéry ouvre désormais ses portes les mercredis, accueillant les enfants tout au long de l'année de 12 h à 18 h Avenue de la République (dans l'ancienne école).

Le mercredi à 12h00, les enfants inscrits sont pris en charge par Angélique la directrice et Lydie à la sortie des classes et conduits au centre de loisirs. Ils déjeunent sur place, les repas étant fournis par la famille.

Vient le temps des activités proposées, qui sont nombreuses et variées avec comme objectif de sensibiliser les enfants aux activités manuelles et sportives tout en leur faisant passer des agréables moments.

A partir de la rentrée des vacances, les animations seront axées sur la magie de Noël avec des ateliers, des jeux en rapport avec le thème.

Les inscriptions se font en mairie, auprès du secrétariat.

Vous inscrivez votre enfant avant chaque début de cycle (période scolaire) pour le nombre de mercredis que vous souhaitez. Si des places sont encore disponibles, l'inscription peut être acceptée en cours de cycle. Le règlement de 10 € par mercredi se fait sur la base des inscriptions.



Le centre de loisirs du mercredi



La directrice :
Angélique Braure

EFFECTIFS ECOLES 2013/2014

MATERNELLE

CLASSE	NOM	NOMBRE
Petite Section	LHOMME Sandrine	25
Moyenne Section	GUEDON Line	21
Grande section	HERVE Corine	23
TOTAL		69

PRIMAIRE

CLASSE	NOM	NOMBRE
CP	LORENTE Christine	24
CE1	RAFFAILLAC Marie	22
CE2	FONTANIE Marie-Christine	23
CM1	CUNY Marie-Pierre	28
CM2	LAZARUS Pascal	29
TOTAL		126
TOTAL ELEVES		195

Rentrée scolaire

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle enseignante Marie Raffailac

Cette année le menu de la cantine sera adressé aux parents par mail chaque mois.

En effet, dans un souci d'économie et de diminution du gaspillage et pour la protection de l'environnement, il n'y aura plus de distribution papier dans les classes.

Les menus continueront à être affichés sur les tableaux réservés à cet effet aux entrées des écoles et sur le site internet www.saintdrezeroire.eu.

VIE DU VILLAGE

*Ce qui s'est
passé*

*Une suite de
manifestations*

St-Jean en musique

Une manifestation toujours très appréciée autour de la musique, du feu et de la convivialité...



14 Juillet

Notre fête nationale attire toujours autant de monde dans un esprit festif.



Fête votive

Le rendez-vous incontournable des jeunes, des moins jeunes, des aficionados mais avant tout de tous les Saint-Drézériens...

VIE DU VILLAGE



Concert Elle & l'Ouïe

Découverte d'un nouveau lieu de concert : la cour de l'Ancienne école de la République.

Découverte d'un nouveau répertoire... chansons poétiques et amoureuses... un agréable moment...

et toujours des nouveautés avec 3 concerts...

Une nuit dans les étoiles

L'Agglo dans les étoiles

Quelle image insolite que de voir en plein après-midi des télescopes en tout genre s'installer sur notre stade... La curiosité et la nouveauté ont poussé les Saint-Drézériens à passer une soirée à observer le ciel comme beaucoup ne l'avaient jamais vu !!



Sans oublier le concert de **Radio France** et l'**Ambassadeur du Musée Fabre**, désormais rendez-vous annuel dans notre village.

Et pour la première fois, Saint-Drézéry a reçu **les Internationales de la Guitare**, Vendredi 18 octobre... 2 rendez-vous étaient pris :



à 16h, pendant les TAPS...

Visite d'un luthier qui a présenté en images et en réel les différentes étapes de la construction d'une guitare. Les enfants ont pu toucher, regarder, poser des questions et assouvir leur curiosité...

Un TAPS nouveau autour d'un luthier

à 20h30 dans la salle Brassens

Le duo « Hobo Blues » a présenté son répertoire à un public venu nombreux les écouter. Marie et Antoine Chuecos, des musiciens autodidactes qui marient la nostalgie Memphiane au roots, ce qui donne beaucoup d'énergie à leur blues bien trempé. Un mélange de guitares électro-acoustiques, réso-phonie, harmonicas, kazzo, percussions divers « home board », washboards, voix et chœurs...le tout avec conviction et énergie. Le public est sorti enchanté de cette belle soirée.



VIE DU VILLAGE

La fête dans les quartiers

L'été est propice à l'organisation de fêtes entre voisins. Si certains quartiers sont des habitués, d'autres se lancent chaque année pour la première fois. Certains le font le midi, d'autres le soir. Certains font de grands repas, d'autres apportent un plat... Mais dans tous les cas, c'est toujours une réussite avec de grands moments de convivialité !

Ces repas de quartiers permettent de créer des liens entre nouveaux et anciens, entre jeunes et moins jeunes. La municipalité encourage et aide ces initiatives.

Bravo à tous !



Les Combes



Les Loriots



Le Cabernet



Les Arènes



jusqu'au bout de la nuit !



Puits de Tourre et Courbessac

VIE DU VILLAGE

Nouveaux arrivants

Après une balade à la découverte des anciens commerçants du village commentée par M. Gilbert Domergue, un moment de partage autour d'un apéritif auquel était convié les présidents d'associations.

Bienvenue à toutes et à tous !



*Un vendredi
soir animé...*

*avec
2 rendez-vous*

*les nouveaux
arrivants*

*et
les associations*

Un forum des associations nouvelle version !

Beaucoup de choses ont changé pour l'édition 2013... Le jour, l'emplacement des stands, les animations, les projections...

En effet, vendredi 6 septembre en soirée, les associations rassemblées devant le château ont accueilli les Saint-Drézériens. Chacun a pu s'inscrire à son activité favorite, observer les différentes animations et démonstrations sur la piste de danse, se restaurer à la buvette et patienter jusqu'à la tombée de la nuit pour découvrir les présentations en images de plusieurs associations.

Une manifestation différente qui a plu tant aux acteurs qu'aux visiteurs...



L'OFFICE DE TOURISME VIA DOMITIA DE CASTRIES...

Notre commune adhérente depuis janvier 2011, participe activement à la vie et au développement de cette association chargée de la promotion de notre territoire...

Sur saintdrezy.fr retrouvez désormais l'agenda hebdomadaire des manifestations prévues aux alentours. De quoi avoir des idées de sorties pour tous les goûts (*patrimoine, nature, folklore, culture, spectacle, exposition, fêtes...*)

Recherche bénévoles ! Vous avez du temps, vous aimez notre territoire... Rejoignez l'équipe de l'office du tourisme. N'hésitez pas à prendre contact au 04.99.74.01.77

VIE DU VILLAGE

*Beaucoup
d'animations
pour nos amis
les aînés
en ce moment*



Grâce à notre adhésion à Clic Maill'âge, voici le programme :

Activités Physiques Adaptées à la Santé des Seniors

Tous les vendredis de 14 h à 15 h15 dans la salle du Foyer Rural, retrouvez Stéphanie de l'Association Juvence qui a pour vocation de proposer une bonne pratique de l'activité physique aux seniors. Cette activité est adaptée à leur santé, mais aussi à leurs envies et à leur autonomie dans la vie quotidienne.

Le 1^{er} trimestre est gratuit, puis une participation de 38 €/trimestre sera demandée aux participants. Vous pouvez rejoindre le groupe à tous moments...

Rencontre avec les aînés au Centre aéré

A l'initiative du service jeunesse, les enfants âgés de 3 à 11 ans ont invité les aînés à venir passer l'après-midi du mercredi 16 octobre avec eux au centre aéré, mais

pour quoi faire ? Pour jouer ensemble à la Wii, célèbre console de jeux vidéos.

Une petite dizaine de personnes a répondu à cette invitation.

Les enfants étaient heureux de les accueillir, de leur faire découvrir leurs jeux et de se mesurer à eux. Ils étaient au petit soin en leur offrant quelques boissons, gâteaux et autres bonbons...



Pas de doute, sur ce point-là, la gourmandise n'avait pas d'âge. Un très bon moment intergénérationnel qui en appelle d'autres !



A l'occasion de la semaine bleue

Une conférence, menée par l'association Brain Up sur le sommeil a eu lieu le lundi 21 octobre. Une douzaine de personnes se sont retrouvées dans la salle Cardonnet pour y assister. Une psychologue leur a expliqué « le sommeil » et leur a donné des pistes pour l'améliorer. Ils ont ensuite partagé un goûter en terminant leurs échanges.



VIE DU VILLAGE

La météo aidant (pas d'alerte maximale aux risques d'incendie) cet été 2013 n'a, bien heureusement, pas été sujet à de gros incendies ni de nombreux départs de feu au niveau départemental et national...

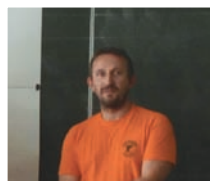
Ainsi vous auriez pu apercevoir jusqu'à 18 bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts de notre village parcourir 1046 km pour 97 heures de rondes et de surveillances (dont pas loin de 10 h à la vigie de Saint-Bauzille-de-Montmel) sur 22 jours.

C'est avec notre nouveau véhicule léger (couleur orange très reconnaissable et floqué du nom de notre village), avec des 4x4, des quads personnels, en VTT et à cheval (personnels aussi) que nous avons emprunté les nombreux chemins communaux prêts à réagir sur la moindre fumée ou alerte pouvant être donnée par la base départementale toujours située à Prades-le-Lez.



Aussi au fur et à mesure des années notre groupe s'étoffe et nous accueillons toujours avec grand plaisir de nouvelles personnes avec qui nous partageons notre connaissance du terrain tout en gardant la fierté de pouvoir servir ou aider en cas, non souhaité, de problème majeur.

Pour tout renseignement sur le C.C.F.F. ou sur tout ce qui concerne le feu et l'emploi du feu vous pouvez appeler la mairie ou notre responsable du C.C.F.F. Thierry PIAU (07 70 91 32 25). L'assemblée générale du comité se déroulera avant la fin de l'année à une date pas encore communiquée.



Un petit rappel : toute incinération de végétaux qui ne résulte pas d'un débroussaillage est strictement interdite quelle que soit la saison (arrêté préfectoral d'avril 2002).

www.debroussaillage.com

www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité)

*La saison
de surveillance
pour le CCFF
s'achève*

*Merci à tous les
bénévoles*

Lundi 11 novembre : Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à 12h dans le parc pour commémorer l'armistice de 1918 suivi d'un apéritif.

Samedi 30 novembre à 11h30 : Inauguration de la bibliothèque municipale, place Cambacérès.

Dimanche 19 janvier 2014 à 12h : Vœux à la population.

Samedi 25 janvier 2014 à 12h : Repas des Aînés.

C'est à venir

*Voici l'agenda
des festivités*

Je trie le verre

Il est interdit de déposer du verre usagé (bouteilles, bocaux...) dans les bacs de collecte individuels car cela entraîne des surcoûts de traitements importants.

Le verre se recycle à l'infini : déposez-le dans l'une des nombreuses colonnes à verres situées sur la commune.

PLEINS FEUX

*Rencontre avec
Gérard BRU,
propriétaire
du « Château
Puech-Haut »*

*Qui n'a pas entendu parler du Château Puech-Haut ?
Vignoble renommé et locomotive de notre viticulture locale.*

LR : Bonjour M. Bru et merci de nous accueillir dans votre domaine.

GB : Avec plaisir.

LR : Comment tout a commencé ?

GB : Je connaissais bien cette propriété, qui était très différente de ce qu'elle est aujourd'hui, car elle appartenait à des amis de mes parents et je venais travailler sur les oliviers quand j'avais 18 ans. Puis elle a été en vente... Et je l'ai achetée en 1980.

LR : Que vouliez-vous en faire ?

GB : Une demeure d'agrément pour y habiter, j'y suis toujours aussi bien d'ailleurs. J'ai fait bâtir la demeure comme « une folie » de Montpellier avec les pierres de la Préfecture. Puis j'ai planté rapidement. Pendant 10 ans, nous apportons la récolte en cave coopérative et j'ai rencontré Yves Gruvel. La cave où nous allions a fermé, alors nous avons décidé de vinifier sur place.

LR : D'où vient l'emblème de la tête de bélier ?

GB : C'est pendant les tra-

vaux de construction que nous avons découvert une pierre représentant une tête de bélier...

LR : Sur combien d'hectares avez-vous des vignes ?

GB : 180 hectares dont 100 sur Saint-Drézéry. J'ai également des vignes sur le pic Saint-Loup.

LR : Cela représente combien de bouteilles ?

GB : 1 million et demi. Pour vous donner une idée, nous produisons plus de bouteilles que Château Margaux !

LR : Vous avez beaucoup de passions et de centres d'intérêt, comment répartissez-vous votre temps ?

GB : La priorité c'est le vin mais je délègue beaucoup à mes collaborateurs.

LR : Quelle est la répartition de vos ventes ?

GB : Je pars du principe qu'il vaut mieux « être bon chez soi que chez les autres », 70 % de la production est vendue en France et nous ne vendons pas directement aux supermarchés. Il est vrai que nous sommes maintenant connus à l'international mais cela ne représente pas la majorité de nos ventes.

LR : Et la qualité ?

GB : « On boit moins mais de meilleure qualité », c'est un constat... Alors on travaille sur la qualité. D'autre part, j'étends mon territoire pour faire du rosé car il est très apprécié.

LR : Comment se passe la vie du domaine ?

GB : Nous avons beaucoup de visites pendant l'été. Nous sommes très sollicités par les autocaristes ainsi que pour les mariages, mais nous ne travaillons pas dans



LR : La Rédaction
GB : Gérard Bru

PLEINS FEUX

ces créneaux. Nous aimons offrir à des artistes l'occasion d'accrocher sur nos murs...

LR : Vous abordez l'art, parlons-en. Beaucoup connaissent vos « barriques » peintes. Comment cela se passe-t-il ?

GB : Effectivement, cela a pris beaucoup d'ampleur. 140 artistes ont déjà travaillé sur nos barriques en bois, des inconnus, des artistes célèbres comme Bocuse ou Ben... 60 ont été reproduites sur les bibs... c'est un vrai succès ! Là encore, nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes. J'ai un projet, c'est d'en faire reproduire sur des bibs mais en porcelaine pour y mettre de l'huile d'olive.

LR : Il est surprenant de ne pas voir de Bib au caveau ! Pourquoi ?

GB : C'est un choix, vous les trouvez chez les cavistes.



Les barriques en bois peuvent être vues lors d'expositions

LR : Vous paraissez très intéressé par les oliviers, dites-nous en plus...

GB : Effectivement c'est une culture qui me plaît beaucoup. Vous avez dû remarquer des travaux à l'extérieur ! Je suis en train de faire construire un moulin à huile qui sera ouvert à tous.

LR : D'autres centres d'intérêts ?

GB : Vous savez, quand je vois quelque chose qui me plaît, je le fais... Alors oui, beaucoup de choses :

Pour le plaisir et le folklore, j'ai 17 ha de truffiers, un élevage de bœuf de Kobé en Camargue, qui donne une viande persillée excellente, un troupeau de chèvres « Girgentana » et un projet de centre équestre... J'aime beaucoup de choses mais surtout j'ai à cœur de bien les faire.

*Rencontre avec un personnage passionné et passionnant.
Merci M. BRU pour votre accueil.*

Les ralentisseurs

Nous vous rappelons en préambule, que ces ralentisseurs ont été réalisés par le Conseil Général de l'Hérault sur le souhait de la municipalité précédente.

Quels sont les reproches ?

Lorsque de tels aménagements de chaussée sont prévus et dès lors qu'ils sont réalisés sur un trajet emprunté par des véhicules de transport en commun de personnes, un accord aurait dû être préalablement demandé aux services de la Communauté d'Agglomération de Montpellier disposant de la compétence en matière de transport. Le tribunal administratif de Montpellier a condamné la commune sur cette absence de demande.

Le tribunal a également considéré que ces dispositifs appelés plateaux trapézoïdaux n'étaient pas conformes. Le conseil général affirme quant à lui le contraire car les ralentisseurs implantés sur notre commune sont en réalité des plateaux traversants répondant à une réglementation différente des premiers cités et donc bien conformes.

La commune n'a donc pas été condamnée pour des dispositifs non conformes comme il est prétendu dans l'article de presse. Celui-ci fait un amalgame avec d'autres endroits où de tels aménagements ne répondent pas aux normes.

URBANISME



**Le Domaine
du Parc :**
un projet de
logements au
cœur du village

*L'accès se fera
par l'avenue
du Béranger*

Ce projet correspond aux objectifs affichés dans notre PADD (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*) : aménager en priorité les « dents creuses » du village, permettant ainsi le renforcement des équipements publics (*assainissement, voirie, pluvial, cheminement doux...*).

Le projet compte 16 lots individuels sur des parcelles de 300 à 600 m², un macro lot destiné à 7 logements sociaux et du logement collectif (*ou maisons individuelles accolées*) à l'entrée côté avenue du Béranger (répartis en 5 et 6 logements). La commune a souhaité donner la priorité aux cheminements doux ; des trottoirs, plateau traversant et nouveaux espaces seront aménagés. Ce nouveau quartier permettra de rejoindre le ruisseau du Béranger avec, à terme, la possibilité de relier le quartier de la Valinière (*près de la cave coopérative*) au centre du village. Le passage à gué existant (*pierres anciennes*) sera conservé, un nouvel aménagement sera réalisé afin de faciliter la traversée du Béranger et de rejoindre la promenade côté Nord.

L'aménagement d'un bassin de rétention paysager accessible permettra d'ouvrir le panorama sur les zones naturelles boisées au Nord. Ce bassin est accompagné d'une placette minérale, lieu de vie et de rencontre des futurs habitants du quartier. Une attention particulière est portée à la protection des habitations existantes jouxtant le site. Une protection végétale, avec dès le début des travaux la mise en place d'une protection visuelle, sera mise en place afin de limiter l'impact visuel des nouvelles constructions sur les parcelles voisines.

Comme pour tout projet d'ensemble, la municipalité a souhaité définir avec l'aménageur la réalisation d'équipements publics associés.

Sur ce projet, il a été décidé de mettre en place un PUP (Projet Urbain Partenarial) permettant ainsi d'obtenir auprès de l'aménageur le financement de 194 000 € d'équipements publics pour notamment financer les travaux suivants : l'amélioration du réseau d'eau pluvial, les cheminements doux, le nouvel aménagement de l'avenue du Béranger.

RÉALISATIONS

Il existe sur la commune de Saint-Drézéry, une CUMA, Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.

En 2011, une coopération a été imaginée entre la municipalité et le Président de la CUMA, Jacques Ribeyrolles autour de deux sujets :

- une mutualisation des besoins par l'adhésion de la commune à la CUMA lui permettant de bénéficier de matériel pour l'entretien du domaine privé de la commune ;
- le projet de construction d'un hangar commun destiné pour partie à la CUMA et pour partie aux services techniques de la commune.

En effet, les locaux actuels des services techniques situés à l'arrière de la cave coopérative sont devenus trop petits et la commune recherchait à les délocaliser. La CUMA quant à elle recherchait un local pour rassembler tout le matériel agricole dont elle dispose (*tracteurs, machine à vendanger...*).

Ce sera bientôt chose faite grâce à un partenariat innovant entre la commune et la CUMA.

Sur une parcelle achetée par la commune en 2012, la CUMA a réalisé les travaux de construction du bâtiment de 1200 m².

Situé dans le secteur des Roubines, ces nouveaux locaux offriront tout l'espace et le rangement nécessaires à ces deux entités. Les travaux sont bien avancés, le bâtiment sera opérationnel avant la fin de l'année 2013.

*Partenariat
entre les
Services
Techniques
de la Mairie
et la CUMA
du Bérange*



Vue extérieure



Vue intérieure

*Le bâtiment est
terminé
Il reste
maintenant tout
l'aménagement
intérieur qui
sera fait par
le service
technique*

Une station météo départementale dernière génération sur la commune

La mairie met à disposition du conseil général un emplacement sur la parcelle des futurs services techniques pour l'implantation d'une station météorologique départementale automatique. Elle sera installée à l'automne et permettra l'enregistrement des données météo à l'usage de l'association climatologique de l'Hérault et aussi de Météo France.



RÉALISATIONS

Les différents travaux du service technique

A chaque vacance d'été, les directeurs d'écoles demandent un certain nombre de travaux afin d'améliorer le quotidien des élèves.

A l'école maternelle, les agents ont peint les bordures avec différentes couleurs pour éviter les chutes des enfants. Un placard et d'autres petits travaux ont été réalisés (*plomberie, électricité*).

Pour l'école élémentaire, l'équipe « espaces verts » a semé le gazon, a aussi rajouté des poubelles dans la cour afin de permettre aux enfants de jeter les déchets des goûters. Dans une des classes particulièrement exposée au soleil, une climatisation réversible a été placée. Un grand nombre de petits travaux ont également été réalisés.



Aux écoles

Comme chaque année, le service technique a travaillé d'arrache-pied aux préparatifs, au déroulement et au rangement de la fête votive. L'équipe « espaces verts » a nettoyé le bord des routes au rotofil, a taillé des arbres et a embelli le parc municipal.

Une installation pour les jeunes

Afin de répondre à une demande des jeunes adolescents, passionnés de trottinettes, roller, bmx, etc..., la municipalité a acquis une barre de slide. Installée près du City Stade, il va leur falloir des heures d'entraînements pour en profiter pleinement...



De nouveaux locaux pour l'école de musique

Depuis le mois de juin, l'équipe « Bâtiments » a effectué des travaux de rénovation dans la nouvelle maison des associations, rue de la République. Alfred, Mohamed et Joe ont d'abord démolé certaines pièces existantes pour ensuite recréer 3 pièces et un hall d'accueil. Ils ont isolé phoniquement puis peint et posé du lino dans chaque pièce. Ils ont aussi remis aux normes l'électricité. Ces travaux leur ont permis de découvrir de nouvelles méthodes de travail notamment pour l'acoustique. **La remise des clés a été faite le samedi 19 octobre 2013 autour du verre de l'amitié.**



RÉALISATIONS

Après plusieurs mois de travaux, l'allée de la Liberté affiche un tout nouveau visage. Sa voirie a considérablement été élargie afin que la circulation s'effectue à double sens. Des places de stationnement ont d'ores et déjà été aménagées le long du stade ; d'autres le seront dans un futur proche en vis-à-vis du centre commercial.

Le stade est désormais bordé d'un remarquable mur en pierres de Beaulieu dont une déclinaison se retrouve le long de l'accès au parvis de la salle Brassens.

La Croix de la Mission, embellie par une récente rénovation, marque majestueusement l'intersection avec l'avenue de la Méditerranée depuis son nouvel emplacement.

L'allée de la Liberté sera encore encombrée de grilles de chantier pendant la réalisation des fondations du centre commercial.

Elle sera réouverte à la circulation dès le début du mois de novembre prochain.

Allée de la Liberté



Le 11 juillet 2013, dans le socle de la croix, il a été retrouvé une bouteille de vin vide et une ampoule contenant des documents.

Les documents retrouvés (*articles de journaux*) permettent de confirmer que la croix a été installée en 1912.

Le mercredi 11 septembre 2013, avant la remontée du socle de la croix à son nouvel emplacement, des objets ont été déposés par le syndicat des vins de Saint-Drézéry et la commune sous le calvaire afin de répéter ce qui avait été fait par les anciens lors de l'installation de la croix au début du 20^e siècle : bouteilles de vin, médaille de la ville,

texte de Mme le maire expliquant le déplacement de la croix, article du Midi libre du jour pour marquer la date. **Le mercredi 18 septembre 2013**, la croix de la Mission, restaurée et repeinte, a été reposée sur le calvaire.

L'été des Mousquetaires

Que sont-ils donc devenus quand la canicule fut venue ? Ils ont cherché un coin de fraîcheur, se sont accordé un temps de repos mais ont aussi répondu à la demande quand ils s'en sentaient capables : un élagage par ci, implantation d'un pluvial par là ou encore intervention maçonnée dans la buvette du Parc.

Début septembre, la CUMA de Mauguio est venue broyer les branches qui gênaient le passage des machines à vendanger Chemin des Cauvels, Chemin des Poteaux et ancien Chemin de Castries. Il faut bien reconnaître qu'après son passage, quiconque pouvait crier haro sur l'intervention qui, par endroits, avait fait place à une certaine désolation, les branches ayant été mâchées plus que sectionnées franchement. En une quinzaine de matinées, nos Mousquetaires ont fait le nécessaire pour rendre à ce secteur un attrait visuel digne de ce nom. Un grand merci aux nombreux promeneurs qui y sont allés de leurs mots d'encouragements et de félicitations, et à ces riverains qui, spontanément, leur ont apporté quelques rafraîchissements. Bel hommage rendu à ce bénévolat qui anime nos gaillards.

N'oublions pas que, l'hiver venu 3 d'entre eux s'investissent aussi aux Restos du Coeur.



RÉALISATIONS

La bibliothèque



Mme Dupressoir

La prochaine ouverture de la bibliothèque municipale approche et c'est l'occasion pour nous de faire un petit point, enfin un gros point...

Pour commencer, nous vous présentons Mme Marie-Véronique Dupressoir, responsable de la bibliothèque municipale qui a pris ses fonctions à la mi-juin.

Mme Dupressoir a suivi une formation initiale scientifique et a mené pendant près de 25 ans une carrière dans le domaine de la biologie humaine. En parallèle, elle a exercé une activité de bibliothécaire bénévole auprès de bibliothèques scolaires dans un premier temps puis en bibliothèques municipales (Castelnau et Castries) ainsi que dans une institution d'accueil pour handicapés. Cette expérience lui a permis de passer avec succès le concours d'assistant de conservation et d'obtenir un poste au Conseil Général de l'Hérault en 2008.

Mme Dupressoir était depuis 5 ans, à la bibliothèque Départementale, bibliothécaire référent pour le territoire de l'agglomération de Montpellier dont fait partie Saint-Drézéry; autant dire qu'elle connaît bien la charge de la mission qui lui incombe désormais.

Avec le concours de Fanny Jean, conseillère municipale, ses premières actions ont été :

- le choix et l'acquisition du mobilier
- le choix du matériel informatique
- le choix des 3000 premiers ouvrages.
- la constitution d'une équipe de bibliothécaires volontaires.

En ce qui concerne les travaux, la société Colas est sur le point de finaliser le parvis. La façade de la verrière sera terminée prochainement par l'entreprise Fournier. De nouveaux arbres et des barrières fleuries embelliront l'entrée de la bibliothèque. A l'intérieur, il reste quelques finitions à parachever : retouches de peinture, aménagement du coin repos, mise en place des stores, de l'informatique, etc.

Mais d'ores et déjà, Mme Dupressoir a pris possession de son bureau et l'équipe de volontaires s'active.

Les étagères c'est bien, mais avec des livres c'est mieux ! A son arrivée en juin, une autre tâche attendait Mme Dupressoir : la sélection de livres dans la bibliothèque associative du Foyer Rural de Saint-Drézéry. En effet, après une rencontre avec sa Présidente, celle-ci a émis le souhait de faire don des ouvrages s'y trouvant dont 500 vont rejoindre nos rayonnages. C'est un début, mais il en faut encore. Alors, accompagnée des bénévoles du Foyer Rural ainsi que de nouvelles adeptes, notre bibliothécaire s'est rendue à Pierres Vives. En effet, la Médiathèque Départementale nous octroie un prêt exceptionnel d'environ 3 000 documents à l'occasion de l'ouverture de notre établissement. Nous avons également pu compter sur des dons privés de très bonne qualité et, surtout sur l'achat de 400 livres effectués tout spécialement par notre bibliothécaire.

Les livres c'est fait, mais il faut encore les préparer avant de les mettre à la disposition des futurs lecteurs alors, l'équipe de volontaires est à pied d'œuvre. Et oui, chaque livre (*sauf ceux de la Médiathèque Départementale*) doit être vérifié, couvert et catalogué.



Une première visite à Pierres Vives

avec
les bénévoles

RÉALISATIONS

Les bénévoles ont pu suivre différentes formations à la Médiathèque Départementale, leur permettant d'acquérir les bases du bon fonctionnement d'une bibliothèque, comment animer une projection vidéo, animer un groupe, couvrir et cataloguer un livre. D'autres formations suivront tout au long de l'année auxquelles certains de nos volontaires sont déjà inscrits.

Depuis plusieurs semaines, ils couvrent et cataloguent les nombreux ouvrages en attente.

Mme Dupressoir vous accueillera lorsque vous viendrez emprunter des livres ou utiliser les postes informatiques mis à votre disposition. Épaulée par les bénévoles, elle accueillera également les enfants des écoles et les assistantes maternelles, organisera des animations de tous types pour les enfants mais aussi pour les adultes de tous âges.

Nous recevrons d'ailleurs fin novembre un Lecteur accompagné d'un musicien et la semaine du jeu.

Après toutes ces informations, vous vous posez encore des questions comme :

« Comment être volontaire ? »

« J'ai des livres, je peux les donner ? »

« Oui mais ça ouvre quand ? »

Les réponses ?

Volontaire ? Avec grand plaisir, contactez Mme Dupressoir au 04 67 54 41 68 ou bibliotheque@saintdrezy.eu

Des livres à donner ? Bien sûr, mais pas tout de suite ! Ils devront être récents et en parfait état. Nous vous informerons de la date à laquelle nous accepterons les dons, mais pas avant l'ouverture, soyez patients.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de l'inauguration à laquelle vous êtes cordialement invités. **Le samedi 30 novembre à 11h30**, vous pourrez enfin visiter votre bibliothèque municipale. A très vite alors !



Un investissement subventionné à hauteur de 80 % pour la bibliothèque et le parvis

Dans un souci d'économie d'énergie, la mairie de Saint-Drézéry a mis en place 11 horloges astronomiques sur la commune.

Ces horloges sont placées sur les armoires d'éclairage public, les allumages sont automatiquement avancés les soirs d'hiver et retardés en été. Ceci permet des économies d'énergies et cela améliore le confort visuel.



Collecte des déchets dans le centre du village

Au regard des difficultés rencontrées vis-à-vis de la gestion des bacs roulants qui restent dans le centre du village, la commune et l'Agglomération de Montpellier élaborent un nouveau projet de récupération des déchets ménagers. Un principe de petits bacs et de sacs de couleurs qui seront accrochés sur les façades à l'aide d'un crochet (ou posés au sol, selon le choix du propriétaire).

Ce système a été envisagé suite aux retours de satisfaction des communes l'ayant déjà mis en place.

Une enquête est actuellement en cours, la commune ciblant la mise en place de cette nouvelle procédure de collecte, pour la fin de l'année.

INTERCOMMUNALITÉ

Compte-rendu de la réunion du CSS de Castries le 9 septembre

La Commission de Suivi de Site de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) s'est réunie le lundi 9 septembre à Castries sous la Présidence du Secrétaire Général de la Préfecture : Monsieur Olivier JACOB.

Tous les invités : élus des différentes communes (Assas, Castries, Guzargues, Montaud, Saint-Drézéry et Teyran), services de l'État (Préfecture, DREAL, ARS, SDIS), associations (Saint-Gély Nature, LRNE, PMCV, ACIDC), responsables (Agglo de Montpellier et GSM), le Conseil Général, le Bureau de recherche et Géologie Minière et le gestionnaire du site étaient présents.

L'ordre du jour de cette commission était spécifique à l'avancement de la procédure du projet de casier 2 avec trois parties distinctes :

- 1 - la présentation de la tierce expertise du BRGM,
- 2 - l'actualisation de l'évaluation des risques sanitaires
- 3 - le point sur l'avancement de l'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter.

1 – Le BRGM présente la méthodologie de la tierce expertise du dossier spécifique aux Installations Classées tel que l'ISDND de Castries. Cette expertise conduite à trois (DREAL-BRGM-CAM) permet de faire le point sur les conformités, les manques et les incertitudes. Après plusieurs échanges le BRGM a porté des éléments sur 8 points :

- **Contexte géologique :** étude renforcée par les réponses aux remarques, un complément est prévu pour la caractérisation de la perméabilité des terrains
- **Contexte hydrogéologique :** étude complétée et satisfaisante en réponse aux remarques. Le suivi piézométrique régulier est poursuivi.
- **Réseau de suivi :** il est adapté avec la création d'un nouveau piézomètre amont.
- **Cote de fond de casier :** prise en compte d'éventuelles suppressions par l'installation d'une couche de drainage, les eaux seront analysées.
- **Barrière passive équivalente :** elle est conforme à la réglementation, programme de contrôle satisfaisant.
- **Barrière active :** conforme à la réglementation.
- **Gestion des arrivées d'eaux latérales :** le dispositif est conforme, les eaux seront analysées avant rejet. La qualité du fond et des flancs sera soumise à un hydrogéologue expert.
- **Stabilité du massif :** acquise au stade du DDAE (dossier de demande d'autorisation d'exploiter). Une étude détaillée sera réalisée en phase de conception. Après quelques questions-réponses, l'intervenant assure que le décapage du site facilite la connaissance et permet de mieux apprécier les risques.

2 – La Communauté d'Agglomération de Montpellier (CAM) présente cette partie sous couvert de l'ARS (Agence Régionale de la Santé). L'évaluation des risques sanitaires a été conduite sur la base des guides

existants et sur une étude de modélisation des dispersions atmosphériques de 2008 mise à jour.

La caractérisation des risques est menée au niveau de 12 cibles localisées dans les alentours de l'installation (dont la carrière GSM). Les substances considérées concernent les polluants pouvant être émis par ce type d'activité, de manière canalisée ou diffuse et notamment ; Benzène, H2S, HAP, NOX... Les scénarii d'exposition par inhalation du fait des rejets atmosphériques du site sont étudiés sur l'ensemble du territoire. Deux campagnes de suivis (Printemps et Automne 2012) ont été également effectuées pour analyser les incertitudes.

Les résultats restent bien inférieurs aux seuils de précaution en matière de risque sanitaire ; il n'y a donc pas de risques pour les populations riveraines.

3 – La DREAL précise que la demande d'autorisation d'exploiter sera complétée avec ces éléments et pris en compte dans la rédaction du projet d'arrêté. Une présentation du rapport de synthèse et le projet d'arrêté du casier 2 seront présentés au CODERST dès la fin octobre.

INFO : Par arrêté préfectoral N° 2013-I-1335 du 8 juillet 2013, le préfet a prolongé la durée d'exploitation du casier 1 jusqu'au 1^{er} mai 2014.

Dans les débats, des éléments de réponse sont apportés sur le site et sa gestion :

- Une deuxième torchère sera installée si le casier 2 est réalisé.
- La couverture finale du casier 1 a démarré, elle est constituée d'une couche d'argile, d'un système drainant et d'une couche de terre végétale, permettant le captage de 85 % du biogaz produit ; la cote NGF du terrain naturel sera atteinte.
- Renforcement du réseau de drains (verticaux et horizontaux) pour la collecte du biogaz.
- Le terme « futurs casiers » dans le rapport du BRGM est une erreur du rédacteur (*question posée par ACIDC*).
- Les nuisances olfactives du site sont jugées acceptables par M. Bascou (*représentant ACIDC*).
- Mme Le Gendre (*représentant ACIDC*) indique de son côté qu'elle n'a pas enregistré de problèmes de santé (asthmes...) depuis 2012.
- Sur les suivis, la DREAL a renforcé les prescriptions
- Une étude et analyse de la valorisation électrique du Biogaz est en cours.
- La CAM souhaite améliorer encore la gestion des déchets avec de nouvelles filières pour réduire le tonnage, mutualiser les équipements dans le PDGD et poursuivre la valorisation.
- Améliorer l'information et la sensibilisation des administrés sur le tri des déchets (*offre faite par Mme Vignon de l'association Paillade Mosson coulée verte pour être un relais*).

...

INTERCOMMUNALITÉ

... suite

- Depuis la réception d'Amethyst (mars 2012) l'usine produit de meilleurs stabilisats.
- Pas de contrôles inopinés à ce jour de l'entrée des déchets sur Castries, le protocole de définition des critères est en cours (*question posée par Mme le Maire de Saint-Drézéry*).
- Deux départs d'incendie sur le site en juillet et en

août qui ont été rapidement maîtrisés par l'intervention des pompiers. Fiches de liaison complétées et transmises aux services (*question posée par Mme le Maire de Saint-Drézéry*).

- Meilleure gestion des plastiques
- La CSS se tiendra 2 fois par an (*demande de M. Raymond de Montaud*).

LE CARNET

Madame Jeanne ODIN née ROBERT, le 31 juillet 2013

Monsieur Jean-François CABANEZ, le 9 août 2013

Madame Brigitte BIECHE MALEGUE, le 18 août 2013

Madame Hélène SAMSONOFF née MASINI, le 27 septembre 2013

Toutes nos condoléances aux familles

Décès

Léonie LEROY, née le 1er juillet 2013, de Rémi LEROY et de Julie DELLAC

Anaëlle LE MAREC, née le 2 juillet 2013, de Loïc LE MAREC et d'Aurélien KERHARDY

Kelly PALLARÈS, née le 3 août 2013, de David PALLARÈS et de Carol, Lynn FAGALDE

Alessio PEREIRA, né le 14 août 2013, d'Alexandre PEREIRA et de Prescillia HANIZET

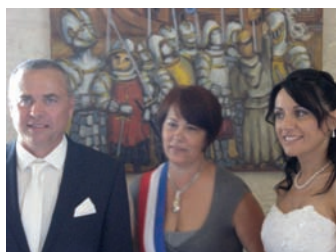
Zian BAECKEROOT GUZZI, né le 22 août 2013, de Vincent BAECKEROOT et d'Anne GUZZI

Séphora BOUSLIHE, née le 31 août 2013, d'Abdelkrim BOUSLIHE et de Samira Aït DAMOU

Félicitations aux heureux parents.

Naissances

Mariages



Christelle BONNEFOI et Hervé AUDIGER,
le 6 juillet 2013

Séverine DE LOS RIOS et Jérémy MALFAIT,
le 20 juillet 2013



Claire ACCARDO et Amaury BERGER, le 20 juillet 2013

Marie-Carmen AREVALO-LOPEZ et Gil DELMAS, le 3 août 2013

Stéphanie DUBREUIL et Michaël ORANGE, le 24 août 2013

Julie TEMPLIER et Alexandre VIGUIER, le 7 septembre 2013

Christine JEANJEAN et Jean-Baptiste TAUPENOT, le 14 septembre 2013

Amélie BÉNÉVISE et Patrick GUIRAUD, le 14 septembre 2013

Anne ALBIGES et Eric GAYRAUD, le 14 septembre 2013

Félicitations aux mariés.



Une nouvelle vie pour le cèdre

Ce lundi 16 septembre, le cèdre qui se trouve à l'entrée du parc côté de la mairie a été élagué pour permettre le travail du sculpteur sur arbre, Michel Chevray.

Installé dans l'ancienne école de la République, Michel Chevray travaillera pendant deux mois sur le cèdre pour réaliser une sculpture commandée par la commune, afin de préserver ce sujet symbolique du parc.

Un échafaudage de 11m de haut a été installé pour permettre le travail en haut du tronc.

Pour réaliser ce projet, la commune a obtenu des financements (aide du conseil général de l'Hérault et mécénat GSM) qui ont permis sa concrétisation.

Michel Chevray

Artiste « non conformiste », il a sculpté en 1988 un arbre dans le village du Caylar.

« Face à l'arbre mort, l'esprit de l'homme ne prend pas le pouvoir. On ne lui impose pas notre point de vue. Il faut rester silencieux. C'est là que tout se passe. On peut alors l'approcher, lui enlever l'écorce », dit-il.

Michel Chevray vit depuis vingt ans sur les côteaux, à Caux, village viticole entre Pézenas et Bédarieux. Mais depuis 1986, il partage aussi son existence entre la France et l'Inde.



Tonin : Mais, mais qu'est-ce qui se passe ? C'est quoi ce bruit ?

Loulou : Tu parles de notre Pic Vert ?

Tonin : Quoi ?

Loulou : Et ben c'est Michel CHEVRAY, le sculpteur...

Tonin : Celui qui a fait l'arbre du Caylar ?

Loulou : Oui, il est en train de sculpter le cèdre du parc. Tu sais celui qui est mort !

Tonin : Wouah mais c'est une super idée ça !

Loulou : Et en plus entre les subventions et le mécénat ça n'a rien coûté.

Tonin : Ce qui est sûr c'est que ça crée de l'animation dans le parc.

Loulou : Et dans 2 mois une œuvre d'art !

Bulletin municipal gratuit n°17 - octobre 2013 : Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : A. Aubry, J.-P. Dacheux, G. Domergue, J. Galabrun-Boulbes, F. Jean, L. Le Blevec, T. Piau, A.-G. Vacheret et les services de la mairie

Photos : A. Aubry, M. Aubry, D. Bompard, J. Domergue, Mairie

Relecture : J. Domergue & S. Saumade.



Impression : FM graphic - Mauguio - Tél 04 67 29 42 33

